

Mise en ligne : 20 février 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

DOCKS DE L'AGRICULTURE, Casablanca puis LE MATÉRIEL ROULANT AUTOMOBILE, INDUSTRIEL ET AGRICOLE

Sté an., f. le 29 déc. 1921, p. 50 ans.

FORMATION DE SOCIÉTÉS
Société des Docks de l'Agriculture
(France-Maroc, septembre 1922)

Siège social : Casablanca, route de camp Boulhaut.

Objet : Pour elle-même, en participation ou pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, industrielles et agricoles, spécialement le charronnage et les travaux de carrosserie, la construction et la réparation du matériel agricole et automobile et toutes opérations immobilières se rattachant directement ou indirectement à son exploitation.

Capital : 700.000 francs, divisé en 7.000 actions de 100 francs, dont 160 d'apport, entièrement libérées, remises à la Société en nom collectif Meunier et Akerib.

Parts de fondateur : 1.000 sans valeur nominale, dont 450 attribuées à MM. Meunier et Akerib et 550 à la Banque de l'union marocaine.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale : 7 % aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non-amorties.

Sur le surplus : 1 % au conseil d'administration ; 20 % aux parts de fondateurs ; 65 % aux actions.

AEC 1922/842 — Docks de l'Agriculture, route de Camp-Boulhaut. — Sté an., f. le 29 déc. 1921. 700.000 fr. en 7.000 act. de 100 fr. — Charronnage et carrosserie construct. mécaniques, matériel agricole et automobile. — Conseil : MM. Eug. Barathon, Ludovic Cotte, Pierre Grand, Emmanuel Rambaud.

LE MATÉRIEL ROULANT AUTOMOBILE, INDUSTRIEL ET AGRICOLE
(Anciennement DOCKS DE L'AGRICULTURE)

S.A. au capital de 0,7 MF.

Siège social : Casablanca, route de Camp-Boulhaut
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 909)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 8 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 100 actions.
DARRIEUS (Amiral), 20, r. du Regard, Paris ;

COTTE (Ludovic), à Casablanca ;
RAMBAUD (Emmanuel), à Casablanca ;
BANQUE DE L'UNION MAROCAINE.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

RIVOIRE (Maurice de).

Objet. — Fabrication de ttes machines, spécialement agricoles ; la fabrication d'outils, la carrosserie, etc., et la représentation de voitures, machines-outils d'origine française ou étrangère.

Capital social. — 0,7 MF, en 7.000 act. de 100 fr.

Parts bénéficiaires. — 1.000.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % d'intérêt aux act Le surplus :
15 % au conseil, 20 % aux parts, 65 % aux act.
